

Au programme

- ✓ Analyse des motivations pour le métier
- ✓ L'accueil (du point de vue administratif/social et fiscal/financier)
- ✓ La responsabilité - assurances
- ✓ L'environnement de la petite enfance
- ✓ Le projet éducatif, le code de l'ONE et relation aux parents
- ✓ Les espaces d'accueil milieu familial
- ✓ Soins - santé base + Premiers soins et secourisme
- ✓ L'alimentation base
- ✓ L'épanouissement affectif, cognitif, psychologique, social de l'enfant
- ✓ La maltraitance
- ✓ Encadrement de l'épreuve intégrée / TFE
- ✓ Encadrement stage et analyse des pratiques de terrain



Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de Chef d'entreprise**, homologué par la Communauté Française de Belgique. Il se voit également décerner un **Certificat de connaissances de base en gestion**.

L'IFAPME est un réseau de Services
et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître
les dates de la prochaine session!

foclam@ifapme.be
069/89 11 11

Centre IFAPME Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai
Service de Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



+ d'infos ?
069/89 11 11

Accueillant(e) d'enfants



Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL
Rue Paul Pastur, 2B,
7500 Tournai

069/89 11 11 - www.tournai.ifapme.be



Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soif d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/repandre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir
de
18 ans**

Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur www.ifapme.be et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : service.tournai@ifapme.be

Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.

Description du métier :

L'accueillante reçoit un nombre limité d'enfants de 0 à 6 ans ; elle assure le bien-être et l'épanouissement global des enfants accueillis dans son cadre familial, en étroite collaboration avec les parents. L'accueillante d'enfants dite «autonome» est le plus souvent indépendante. L'accueillante d'enfants est dite «conventionnée» lorsqu'elle travaille pour un pouvoir public ou une ASBL. Elle bénéficie d'un statut social spécifique.

Cette profession ne peut se pratiquer sans l'autorisation de l'ONE et le respect de diverses réglementations.

Durée de la formation : 1 an

Aptitudes :

A l'issue de cette formation, le diplômé de l'IFAPME sera capable d'accueillir chez soi un enfant, donc :

- ✓ de se situer dans l'environnement de la petite enfance ;
- ✓ d'établir un projet d'accueil de qualité destiné aux enfants et à leurs parents ;
- ✓ de mettre en œuvre ce projet afin d'assurer une prise en charge professionnelle des enfants accueillis en tenant compte des objectifs du code de qualité de l'accueil de l'ONE et en s'inscrivant dans une dynamique de perpétuelle amélioration ;
- ✓ de gérer les ressources financières, élaborer les prix, établir des budgets prévisionnels et répondre à la législation concernant les différents statuts sociaux possibles.



Conditions d'admission :

Ne plus être soumis à l'**obligation scolaire** ET satisfaire à une de ces exigences :

- Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage**;
- Soit être titulaire du **CESI** : avoir réussi le deuxième degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique ;
- Soit avoir réussi le troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel + être titulaire d'un **certificat de qualification** ;
- Soit avoir satisfait à un examen d'entrée ou un **dossier de motivation**.

NB : Le chef d'entreprise ou l'indépendant ayant exercé son activité durant au moins 1 an, dans les 5 années précédant son admission aux cours, est dispensé de répondre à ces conditions.

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : foclam@ifapme.be

Sur le web : www.tournai.ifapme.be